

# Autisme, un cas d'école

Les enfants autistes ou atteints de troubles envahissants du développement (TED) sont nombreux parmi les laissés pour compte de la scolarisation. Mais des voies sont possibles. L'exemple en région Rhône-Alpes.

**O**ptimiste ! Annick Tabet, vice-présidente de Sesame autisme Rhône-Alpes, a choisi de l'être : "Même si l'on est encore loin du compte, la scolarisation des enfants avec autisme évolue et s'améliore", affirme cette femme, qui a un fils autiste. Dans son académie, elle observe des progrès importants depuis la loi du 11 février 2005 et la mise en place, en 2009, d'un groupe académique qui réunit des familles, le centre de ressources autisme, des médecins scolaires et des enseignants spécialisés. Ce groupe a impulsé une forte dynamique. Des enseignants et des auxiliaires de vie scolaire ont ainsi été formés à l'autisme pour aider à gérer par exemple les problèmes de communication et de comportements, les difficultés sensorielles, la structuration du temps et de l'espace... "Aujourd'hui, on envisage même la création d'une équipe mobile, constituée de professeurs des écoles et de conseillers pédagogiques formés, qui interviendrait auprès des enseignants qui en ont besoin", ajoute-t-elle. Quant au plan autisme 2013-2017, il prévoit la création d'une classe maternelle spécialisée en TED par académie.

Si certains enfants autistes vont à leur manière acquérir des connaissances et des apprentissages, ceux pour qui l'au-

tisme est associé à des troubles du comportement connaissent souvent une scolarisation extrêmement difficile. "Ce qui gêne le plus les enseignants, c'est l'enfant avec de graves troubles de l'attention, de l'hyperactivité, des manifestations de violence", commente Annick Tabet. Malheureusement, nous avons du mal à les maintenir à l'école ordinaire." Quand la scolarisation en milieu ordinaire n'est pas ou plus possible, ces enfants sont orientés dans le médico-social où une forme de scolarisation leur est proposée. "Par exemple, nous mettons en place une inclusion scolaire à temps partiel



Un élève autiste accueilli dans une CLIS.

dans une école ordinaire proche de l'institut médico-éducatif (IME), où l'enfant se rend accompagné par un éducateur. Dans le département de la Loire où se situe l'IME, nous allons ainsi créer une 'école' dans laquelle tous les enfants passeront, y compris ceux qui ont le plus de difficultés pour acquérir les pré-requis nécessaires à une inclusion scolaire : rester assis suffisamment longtemps, savoir ce qu'est un crayon, un cartable..." Doucement, les enfants apprennent ainsi à devenir élèves afin de pouvoir intégrer par la suite une classe d'inclusion scolaire (CLIS), voire une classe ordinaire. Car si l'école doit s'adapter à l'enfant, l'inverse est aussi vrai. Sans oublier les parents qui peuvent, par leur attitude, mettre plus ou moins les chances de leur côté.

### Aux parents de donner des pistes

"Si les parents noient les professeurs ou les directeurs sous la somme des problèmes de leur enfant, ils risquent de les effrayer et de se voir opposer un refus", note Annick Tabet. Certains parents mettent à mal d'emblée les chances de leur enfant parce qu'ils sont dans la récrimination perpétuelle." La bonne attitude consisterait à donner des pistes pour prendre en compte les difficultés de l'enfant, partir du positif, et ne pas laisser les enseignants seuls devant cette énigme de l'enfant avec autisme qu'ils ont à accueillir. "Bien sûr, nos enfants particuliers ont des droits, mais nous devons faire preuve de compréhension vis-à-vis des enseignants qui ne sont pas préparés à accompagner ces élèves 'extra ordinaires'. La manière de les aborder est tellement individuelle, sans arrêt à remettre en cause et à ré-évaluer."

Restent les enfants pour lesquels même le médico-social ne dispose pas de suffisamment de moyens humains : des enfants sans langage, qui s'automutilent, et dont l'accompagnement nécessiterait un, voire deux éducateurs par enfant pour une durée quotidienne de plusieurs heures comme cela est nécessaire dans la mise en œuvre de programme de type ABA (stratégie éducative comportementaliste).

Scolariser son enfant avec autisme s'apparente

encore à un parcours du combattant... que tout parent est prêt à affronter, tant l'enjeu est de taille. "C'est voir son enfant avec un handicap intégrer la communauté de tous les enfants, témoigne Annick Tabet. Malgré sa différence, il va pouvoir progresser. Evidemment, c'est une blessure moins grande quand l'enfant peut aller à l'école ordinaire plutôt qu'en éducation spécialisée ou à l'hôpital de jour. Mais je mets en garde contre une scolarisation en milieu ordinaire à outrance qui peut aller jusqu'à créer des situations de maltraitance quand l'enfant passe de classe en classe sans que ses acquisitions se développent. Avec un enfant autiste, nous devons mener de front les acquisitions cognitives, et les apprentissages pratiques qui lui permettront d'être le plus autonome possible. Quelle que soit la solution envisagée, nous devons toujours nous poser la question : quel profit en tire-t-il ?"

F. C.

### Le coup de gueule de Christel Prado



La présidente de l'UNAPEI alerte sur la situation des enfants encore sans solution.

Cette année encore, 2000 enfants français vont faire leur rentrée en Belgique dans des écoles spécialisées ! Ils vont prendre le bus le dimanche soir pour aller passer la semaine là-bas et revenir chez eux le week-end ou pas du tout, et cette scolarisation est payée par la France. Si l'on créait des places, ces financements pourraient être rapatriés sur des structures françaises plus proches des domiciles de ces enfants. Une autre situation dramatique est celle de Mayotte, aujourd'hui un département français, qui n'a aucune structure pour accueillir les enfants handicapés, condamnés à rester chez eux.

La suite de ses propos sur la rentrée 2013, à lire

Sur [www.ombresetlumiere.fr](http://www.ombresetlumiere.fr)